

Le Laboratoire de Spiez fournit une contribution importante à la sécurité

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **50 (2003)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-369702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

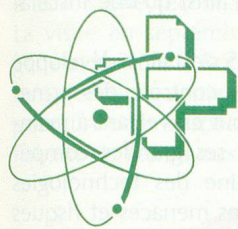
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ACTIF EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER



Le Laboratoire de Spiez fournit une contribution importante à la sécurité



OFPP. Le Laboratoire de Spiez s'occupe des effets résultant des menaces et des risques atomiques, biologiques et chimiques, ainsi que de la protection qui y est associée. Avec ses connaissances techniques, il soutient les activités de la Suisse dans le domaine des contrôles de l'armement et des mesures pour le maintien de la paix.

Un peu d'histoire: les utilisations répétées de gaz toxiques lors de la guerre des tranchées entre les troupes allemandes et françaises, durant la Première Guerre mondiale, incitèrent la Suisse à créer un organe spécialisé. Il devait être à même d'analyser ce nouveau danger, ainsi que de concevoir et développer les premières mesures de protection pour la troupe. Le «Laboratoire des gaz» de l'époque fut donc chargé du développement de masques à gaz et de l'acquisition des connaissances nécessaires à la compréhension de cette nouvelle forme de menace.

Les engagements de bombes atomiques à la fin de la Seconde Guerre mondiale confrontèrent à nouveau les autorités militaires et civiles à une arme dont les effets dévastateurs sont à peine concevables. L'étude de ces nouvelles formes de menace fut confiée au Laboratoire des gaz. Il devint ainsi le ser-

vice spécialisé qui devait acquérir, non seulement pour le domaine militaire, mais aussi pour la protection civile alors en pleine organisation, donc pour la protection de la population, les bases scientifiques et techniques sans lesquelles aucun moyen de protection valable ne peut être développé et aucun abri de protection construit.

Des tâches en constante évolution

Les efforts du Laboratoire de Spiez (LS) se concentrèrent en premier lieu sur la conception d'une protection équilibrée et aussi globale que possible contre les effets des armes atomiques et chimiques. Une activité importante à ce titre est le contrôle de la qualité du matériel de protection ABC avant qu'il ne soit livré à la troupe ou installé dans les abris de protection civile.



Les progrès faits en biotechnologie virent l'apparition de nouvelles formes de menaces qui nécessitent une étude plus approfondie des mesures de protection possibles. Les principes appliqués en matière de protection contre les armes biologiques (B) sont comparables à ceux utilisés dans le domaine des armes chimiques (C). Il était dès lors pertinent de rassembler en une seule unité les différents groupes s'occupant de ces questions.

Il appartient à un système qui vise une protection globale contre les armes A, B et C de soutenir tous les efforts déployés pour limiter ces moyens de destruction massive, voire de les éliminer de la surface de la Terre. Dans cet esprit, le LS a développé ses compétences pour soutenir les délégations suisses lors des pourparlers sur le désarmement, de même que les organes fédéraux ad hoc pour les questions liées au contrôle des exportations. Il apporte ainsi une contribution essentielle pour empêcher la propagation et la prolifération des armes biologiques et chimiques de destruction massive.

Après que la Suisse a ratifié la Convention sur les armes chimiques, entrée en vigueur le 29 avril 1997, qui interdit la fabrication d'armes chimiques et prescrit la destruction des arsenaux existants, les travaux se sont concentrés sur sa mise en œuvre. Là aussi les



connaissances techniques du LS sont d'une aide précieuse.

En vue de l'exécution de ladite Convention sur les armes chimiques, le Conseil fédéral a, en 1990 déjà, mandaté le LS de développer un service spécialisé pour l'inspection et la vérification dans le cadre des contrôles prévus par la Convention.

À côté des menaces ABC militaires, il existe des risques d'ordre civil et technologique qui peuvent provenir de l'industrie nucléaire ou chimique. En raison de ses connaissances techniques, le LS peut être également sollicité lors d'événements tels l'accident du réacteur de Tchernobyl. En l'occurrence, le Laboratoire a effectué des milliers de mesures de radioactivité sur les denrées alimentaires, dès les premiers jours et pendant les semaines qui suivirent la catastrophe, contribuant à l'évaluation du danger et des risques pour la population.

Les travaux théoriques et expérimentaux dans le domaine de la protection contre les armes ABC font appel à des connaissances diverses et interdisciplinaires qui peuvent également être appliquées dans le secteur des techniques de l'environnement. Les exigences liées à une protection moderne de l'environnement, qui est prise très au sérieux au sein de l'armée, ont conduit à une autre diversification du LS. La protection des membres de l'armée contre tous les effets toxiques ou nocifs, l'élimination des déchets, le respect de l'ordonnance en cas d'accident majeur exigent un organe spécialisé. Grâce à ses connaissances techniques, le LS peut répondre de façon optimale à ce besoin, la plupart des questions se rapportant à la chimie ou à la toxicologie.

En plus, Le LS doit assurer l'exploitation du Centre AC de Spiez qui, en plus du laboratoire proprement dit, comprend le centre de

formation AC militaire ainsi qu'une installation de sport.

Au fil du temps, le LS s'est ainsi développé en un institut pour le contrôle des armements et la sécurité, tout en veillant à maintenir ses fonctions et ses grandes compétences dans le domaine des technologies de protection contre les menaces et risques atomiques, biologiques et chimiques.

Les moyens à disposition

Le LS peut compter sur un personnel qualifié et expérimenté. Parmi la centaine de collaborateurs, près du tiers disposent d'une formation complète en sciences naturelles ou dans le domaine de l'ingénierie. L'activité expérimentale occupe une place de choix et constitue une des particularités du LS. Les connaissances techniques et pratiques de professionnels bien formés sont ici indispensables. Ses instructeurs expérimentés assurant la formation d'apprentis dans diverses professions, le LS joue un rôle bienvenu pour le développement de la région.

Les collaborateurs sont répartis dans des sections techniques qui s'occupent des diverses questions de protection et de sécurité. Les spécialistes disposent d'équipements de premier ordre et d'une infrastructure des plus modernes, notamment d'installations de simulation pour les effets des armes atomiques ou de laboratoires de haute sécurité, dans lesquels ils peuvent travailler avec de petites quantités d'agents de guerre chimique. Ces diverses installations, dont certaines sont uniques au monde, permettent de simuler les effets des armes mentionnées et de vérifier l'efficacité des mesures ou du matériel de protection, sans provoquer un quelconque danger pour le personnel ou les environs. Les outils informatiques de pointe, dont il est largement fait usage, et un service de documentation relié aux banques de données internationales sont d'une grande aide pour les spécialistes.

Actualité et perspectives d'avenir

Plusieurs groupes de travail, en particulier ceux qui exécutent des commandes pour des tiers, exercent leur activité selon des normes reconnues (EN 45000) et ont reçu une accréditation en tant qu'organe officiel de contrôle après une expertise minutieuse par des spécialistes externes de l'Office fédéral de métrologie. L'assurance est ainsi donnée que les essais et analyses du LS répondent à un standard de qualité élevé.

Des collaborateurs du LS ont été mandatés à plusieurs reprises, dès 1984, par l'ONU pour effectuer des inspections, entre autres dans la région du golfe Persique. En l'occurrence, il incombait ensuite au LS d'examiner des échantillons de matériel quant à leur contenu en toxiques de combat. Le LS a ainsi fourni une contribution essentielle à la découverte et à la destruction de l'arsenal d'armes chimiques irakien. Par ces travaux, il

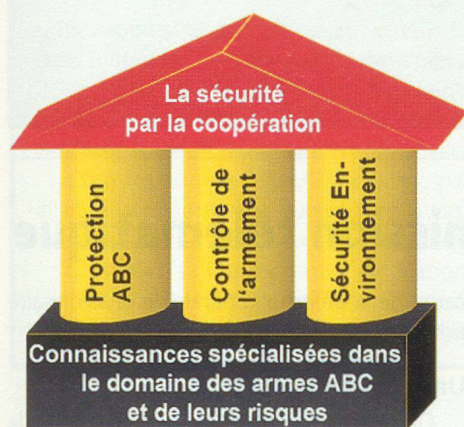


a acquis une reconnaissance internationale. La visite en septembre 1997 du Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan au Laboratoire de Spiez fut également une marque d'estime pour un organe spécialisé reconnu pour la fiabilité de ses travaux.

Les services du LS sont également offerts par la Suisse dans le cadre du programme de l'OTAN «Partenariat pour la paix». En octobre 1997, un premier séminaire a été organisé à Spiez en vue de la mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques. A l'avenir également, l'image du LS sera empreinte des activités internationales. Les questions de sécurité et les mesures de contrôles d'armement, ainsi que la protection contre les moyens de destructions massives, détermineront les activités futures.

Rattaché au nouvel Office fédéral de la protection de la population (OFFP) au sein du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), le Laboratoire de Spiez fournit une contribution majeure à la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse.

L'auteur de ce texte, Kurt Mürger, est chef d'information du Laboratoire de Spiez.



Un monde sans armes de destruction massive

KM. Les mutations de la situation internationale intervenues après 1989 ont considérablement modifié l'éventail des menaces pesant sur la Suisse. Ce contexte inédit a engendré de nouvelles possibilités qui touchent également les moyens de protection contre les dangers potentiels. La coopération internationale pour garantir la paix dans le monde et pour gérer les conflits grâce à des mesures ciblées dans les régions en crise occupe maintenant une place de choix. Le Laboratoire de Spiez s'est fortement engagé dans cette direction, à la demande des autorités fédérales. Il met désormais son savoir-faire au service de plusieurs organisations internationales, qui sont devenues d'importants partenaires: l'ONU, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) mais aussi le programme Partenariat pour la paix (PPP) de l'OTAN.

Des experts de Spiez ont assumé de hautes fonctions lors des inspections d'armement de l'ONU en Irak, notamment sur mandat de l'UNSCOM, fondée en 1991. Ils ont contribué ainsi à la destruction de grandes quantités d'armes chimiques irakiennes durant la première moitié des années 90. En 1999 et 2000, des collaborateurs du Laboratoire de Spiez ont également procédé à de vastes analyses des risques représentés pour la population par les munitions à l'uranium appauvri dans les Balkans, à l'occasion de différentes missions du PNUE. Et l'année dernière, une spécialiste a participé, pour le compte de la même organisation, à des contrôles de la qualité de l'eau potable en Afghanistan. Une équipe d'experts s'est rendue en Albanie entre 1998 et 2001, dans le cadre du programme PPP et en collaboration avec les autorités locales, pour y éliminer une grande quantité de toxiques chimiques. En outre, le Laboratoire de Spiez est impliqué en permanence dans divers programmes internationaux de contrôle des armements. Il est notamment reconnu comme laboratoire de référence par l'OIAC et joue un rôle important, au niveau mondial, dans les efforts de mise en application de l'interdiction des armes chimiques. Le Laboratoire de Spiez apporte ainsi une contribution importante à la paix dans le monde et à la résolution des conflits, en harmonie avec la tradition des bons offices de la Suisse et la philosophie de la sécurité par la coopération. □

Nouvelles subordinations au sein du DDPS

DDPS. Le conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), a décidé, dans la perspective de redéfinir l'axe prioritaire de certains services du département, de procéder à une nouvelle subordination de certains domaines partiels du DDPS. Cela concerne notamment le domaine «Défense», «Protection de la population» et la «Direction de la politique de sécurité».

Les contacts avec les cantons, qui étaient jusqu'à présent confiés à la «Coopération nationale de sécurité» de la Direction de la politique de sécurité (DPS), relèveront dorénavant de l'Office fédéral de la protection de la population (OFFP). Cela concerne les domaines partiels «Coopération/Affaires cantonales» et «Formation en matière de politique de sécurité» de la DPS.

La «Section de la maîtrise globale des armements et du désarmement», jusqu'à présent subordonnée au domaine de la «Défense» (Groupe de la promotion de la paix et de la coopération), y compris ses bureaux extérieurs de New York et de Genève, sera nouvellement subordonnée à la DPS.

Par ailleurs, dans le cadre des efforts entrepris pour optimiser les processus au sein du département, le conseiller fédéral Samuel Schmid a ordonné de procéder à un examen de l'ensemble du système d'information et de communication du DDPS. □